

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-0/01

OBJET : Désignation des Conseillers généraux appelés à siéger au sein de la commission départementale chargée d'établir, pour l'année 2011, la liste des jurés de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Chaque année, le Conseil général doit désigner cinq Conseillers généraux, appelés à siéger au sein de la Commission départementale chargée de dresser la liste définitive des jurés du département, à partir des listes préparatoires communales établies dans les mairies.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment dans son article L. 3121-23,

VU la loi n° 78-788 en date du 28 juillet 1978 modifiée portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises,

VU le courrier de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne en date du 4 mai 2010, sollicitant la désignation des cinq Conseillers généraux appelés à siéger au sein de la commission chargée d'établir la liste définitive des jurés d'assises de Seine-et-Marne pour l'année 2011,

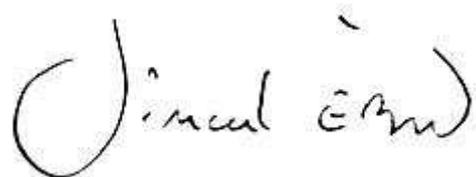
DECIDE

de désigner, pour siéger au sein de la commission départementale chargée d'établir, pour l'année 2011, la liste des jurés de la cour d'assises de Seine-et-Marne :

- Monsieur Jacky LAPLACE,
- Monsieur Gérard BERNHEIM,
- Monsieur Didier TURBA,
- Monsieur Jean-Claude AGISSON,
- Monsieur Christian FROT.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ